

Compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2020

Étaient présents : 12 enseignants, 2 surveillants, Mesdames Mengin et Deba, une trentaine de parents.

Les enseignants rappellent les différentes actions qui ont eu lieu au collège Aubrac depuis le 5 décembre dernier :

- 6 journées de grève ;
- Annulation des épreuves écrites et orales du brevet blanc ;
- 1 journée collège mort organisée par les parents.

Un parent explique ne pas comprendre ces différents mouvements et aimerait savoir pourquoi il reçoit des informations contradictoires.

Concernant l'annulation des épreuves du brevet blanc, les enseignants l'ont annoncé dans les classes. Mais compte-tenu du calendrier, la décision prise le vendredi à la pause déjeuner pendant leur AG, n'a pas permis de prévenir officiellement plus tôt que lundi : rédiger un mot, l'imprimer, le massicoter et le distribuer aux classes concernées, a demandé du temps.

La direction intervient en disant que ce n'était pas à elle d'en informer les familles puisque cette décision était celle des enseignants, et donc il leur revenait d'en faire part et de communiquer.

Une épreuve type Brevet a été faite sans organisation officielle. Le cadre officiel n'est donc pas nécessaire pour s'entraîner.

Ces épreuves sont-elles être reportées ? **NON**

Les prochaines ayant lieu en mars, il n'est donc pas possible de reprogrammer, dans un calendrier si court, les épreuves annulées.

Un parent parle "d'élèves pris en otage".

Un enseignant répond que 6 journées nationales de grève, avec une mobilisation importante, et une surdité en face, ne peuvent pas rester sans action.

L'annulation des épreuves du brevet blanc est donc une action forte faite pour qu'elle remonte, soit dite et fasse du bruit !

Les élèves ne sont pas pénalisés.

Il faut savoir que les collèges ne sont pas obligés d'organiser des brevets blancs. C'est un choix fait par chaque établissement.

La classe de 3ème n'est pas l'année charnière pour le brevet puisque les élèves y sont préparés dès la 5ème.

Des parents ont parlé de moyennes défavorisées : **NON !** Ce n'est pas le cas ! Il faut savoir que les notes des brevets blancs sont inférieures aux notes obtenues par l'élève durant toute l'année.

Pour les parents, les élèves ont besoin d'un exercice et d'être mis en situation.

Réponse des enseignants : le brevet est le seul examen qui ne sert à rien ! Il faut voir le côté factice du brevet. Ce qui compte vraiment pour la suite, c'est la moyenne. Donc, les moyennes vont monter puisque les épreuves n'ont pas eu lieu.

Un parent demande aux enseignants de relayer très fortement cette information car elle est très **importante**.

Les enseignants pour continuer le programme et ne pas pénaliser les élèves cherchent et mettent en place des solutions afin de gagner du temps. Au lieu d'écrire un texte qui prend 30 minutes, les enseignants impriment et font coller ce texte. C'est 30 mn de gagné pour avancer sur autre chose.

Les parents pensent que par l'absence d'oral de stage, les élèves ne sont pas dans la dynamique ! Les enseignants répondent qu'il n'est pas exclu de faire l'oral du DNB lors des prochaines épreuves blanches.

Les parents confient que leurs enfants sont sensibles aux actions des enseignants et qu'ils ont bien compris leur mouvement, qu'ils sont bien conscients qu'ils ont plus de temps pour se préparer.

Quant à l'action "collège mort", les parents regrettent de ne pas avoir été informés au préalable que le motif d'absence "collège mort" ne serait pas recevable et qu'une absence "à justifier" persiste sur PRONOTE. Ce qui n'est pas très agréable. L'administration répond qu'effectivement, ce motif ne peut pas être accepté sinon, cela voudrait dire qu'elle valide cette action.

Concernant les mesures de sécurité, les parents aimeraient savoir ce qu'il se passerait si tous les élèves venaient au collège alors qu'il n'y a aucun professeur ni surveillant.

La direction répond qu'elle a une obligation d'accueil et qu'elle ne peut absolument pas fermer le collège. Qu'elle devra accepter tous les élèves qui se présentent et devra prévenir les parents un par un pour qu'ils viennent chercher leur enfant. Les 3 membres de la direction que sont Mme Mengin, Mme Deba et M. Danjeau devront gérer cette situation.

La direction quitte la réunion pour laisser les enseignants s'exprimer sur leurs prochaines actions.

Dès vendredi 24 janvier, un café trottoir à partir de 9 heures avec distribution de tracts devant le collège et un déplacement au marché de Belleville avec une boîte à dons de soutien et distribution de tracts.

Si rien ne bouge, les enseignants vont continuer leurs actions, comme ne pas assister aux conseils d'administration.

Les Parents proposent d'inonder de mails et/ou courrier le DASEN, le rectorat et le ministère de l'Éducation.